

Chronique du Collège de Marieville

II Année. No. 14. MARIEVILLE, SAMEDI, 27 DECEMBRE 1873. Abnt. \$0.25

CHRONIQUE.

18 Déc. Aujourd'hui jeudi, le temps est magnifique; il y a de la glace, et de la belle!... Nous allons donc voler avec agilité sur cette surface inroitable!

Mais arrêtez-vous, il y a de la Cour. Il y a déjà trois jardins que vous en êtes privés, mais elle va récompenser le temps perdu. Cinq causes sont appelées: J. L. Daigleault vs. M. Halde. Cet dernier, profitant de son privilège de patricien, n'a pas choisi d'avocat.

Il se défend avec tant d'ardeur et d'éloquence qu'il fut complimenté par le Directeur de la Cour lui-même.

Les quatre autres furent: H. Laberte vs. T. Poirier; MM. Nadeau et Forget avocat.

P. Auger vs. N. Benoit. G. Dubuclet avocat du Demandeur.

A. Beauchemin vs. O. Brodeur. H. Valin avocat du Demandeur.

M. Bourgeois vs. N. Couture. J. Bessette et G. Dubuclet avocats.

Mr. Girard nous encouragea, et nous remerciam de la bonne volonté que nous montrions pour le bon fonctionnement de la Cour; et insista surtout sur ce que les avocats avaient leurs plaidoyers. Il nous fit aussi entrevoir l'espoir que nous aurions ayant longtemps un Code de procédure et un Code civil qui pourraient nous guider constamment.

Pour moi, je voterai pour cela!

C'est beau une Cour dans un Collège! Est-on dépourvu de quelque chose, aussitôt elle nous le fait rendre; et si on insulte, sans retard elle condamne le coupable à une forte amende. C'est là un de ses côtés avantagé; mais elle en a un autre non moins appréciable; c'est que l'on apprend à se servir de l'éloquence avec autant de facilité que le typographe manie son composteur. Désire-t-on être vêtement, pathétique, il n'y a qu'à le vouloir; aussitôt, les flots d'éloquence s'écoulent de la bouche de l'avocat sans plus

d'interruption que l'eau d'une source inassimable; et l'auditoire toujours excité, l'atmosphère pleine, rit, bat des mains sans le remarquer.

En dehors de chroniqueur, je préférerais mettre de côté mon éléphantin grec, et même St. Jean Chrysostome, ses renvois, bien entendu, à plutôt que d'abandonner la Cour. Je l'aime, mais j'aime tant que je sacrifierais encore quelque chose: Horace ou César, et même tous les deux s'il le fallait. Mais heureusement que je n'aurai pas à m'imposer la douleur de ces pénibles sacrifices. Horace, César, St. Jean Chrysostome seront toujours des amis à qui je ferai des visites assidues, et la Cour continuera à recevoir les ardents sentiments de mon amour. Oui, chère petite, je l'aime, et je l'aimerai toujours!!!!... Qu'ajugez du là? mais c'est un blasphème, un scandale; s'il fallait qu'on publât tout le reste pour ne se souvenir que de cette seule ligne, oh! pour le coup, ce serait trop méchant.... Pas trop.... Pas trop! me dites-vous?... prenez garde!... souvenez-vous du dernier voyage!... vous allez encore vous compromettre en me poussant à parler.....

Dame! aussi c'est votre faute si cette expression n'est échappée, vous me l'avez répétée tant de fois, six ou sept si je ne me trompe, qu'elle résonne toujours à mon oreille et que je l'ai continuellement sur le bout de la langue.

Groyez-vous comme ce congé était enjuyant!

20 Déc. Un des précédents numéros ayant fait connaître les circonstances de la mort de Mr. Félix Franchiere, je me contenterai de dire un mot sur les magnifiques obsèques qui lui ont été faites.

L'église de la paroisse était entièrement tendue de noir. Un nombre immense de cierges étaient allumés. Le grand mausolé était tout étincelant de lumière. Sur les 10 heures, on partit de la demeure du défunt dans le plus profond silence; huit porteurs suivaien le corbillard; puis venait une suite nom-